



Anael finance ws Remises

Documentation

© Copyright 2013 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Anael finance ws V4R5

Auteur : Brigitte Quevedo

Date de publication : 10 octobre 2013

Table des matières

À propos de ce manuel	5
Public concerné	6
Périmètre du document	6
Pré-requis	6
Documents liés	6
Historique du document.....	7
Contacter Infor	7
Chapitre 1 Paramétrage.....	9
Numéro de traitement.....	9
Banques.....	9
Banque	9
Détail Banque.....	9
Chapitre 2 Traitement des remises.....	13
Extraction.....	13
Contrôle des zones	15
Traitement	17
Modification.....	18
Edition.....	24
Edition provisoire.....	25
Edition définitive	25
Génération des écritures et marquage	26
Exemples d'édition	26
Intégration des écritures.....	32
Lettrage automatique.....	33
Chapitre 3 Transmission bancaire.....	35

À propos de ce manuel

MENU « REGLER »

REMISES

Extraction

Modification

Edition

Le traitement des remises permet :

- d'effectuer des remises en banque :
 - d'effets clients (traite acceptée, traite non acceptée, BOR) à l'encaissement ou à l'escompte
 - de prélèvements clients
 - de chèques clients
- Sur une ou plusieurs banques
- en constituant des bordereaux de remise papier ou magnétique
 - papier pour les remises dans une autre devise que la devise locale, et pour les remises de chèque
 - magnétique possible pour les remises d'effets et de prélèvements dans la devise locale
- de comptabiliser ces remises, dans des comptes d'attente de trésorerie ou directement en banque. (voir les 'avis d'échéance' pour solder les comptes d'attente de trésorerie par un compte de banque).

Les remises en devise locale se font à partir des fichiers 'historique auxiliaire' et 'Portefeuille'.

Les remises en devise étrangère se font à partir du compte dans le fichier historique auxiliaire.

L'extraction des enregistrements de la remise repose sur la sélection de critères principaux, et de critères complémentaires.

En modification des enregistrements, l'onglet « Critères de sélection » et l'onglet « Critères complémentaires » permettent de rappeler les différents critères sélectionnés lors de la prise de paramètres en extraction des enregistrements. Ces différents critères ne sont pas modifiables à ce stade.

Public concerné

Clients d'Infor utilisateurs d'Infor Anael Finance Ws

Périmètre du document

N/A

Pré-requis

Les comptes généraux d'effets à recevoir (CG simple ou CG d'effets par mois) ou équivalents (chèques à encaisser) doivent être auxiliaisés avec des tiers clients.

Pour les remises de chèques :

- la différenciation des chèques sur place ou hors place doit être faite par le moyen de paiement : il est possible d'éditer un bordereau en rupture par moyen de paiement.
- la banque du chèque à encaisser devra être indiquée dans le libellé de l'écriture

Dans tous les cas, les comptes d'origine (effets) et les comptes de contrepartie (trésorerie,...) ne doivent pas être gérés en analytique. S'ils le sont, la chaîne des remises ignore l'analytique des écritures extraites, seule l'intégration des écritures pourra alimenter les imputations analytiques par défaut si le paramétrage du compte général le permet.

Documents liés

Aucun

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	1 ^{er} février 2008	Brigitte Quevedo	Création modèle
1.1	30 oct. 2008	Jérôme	Mise en forme
2.0	Janvier 2012	Ingrid MARY	Application du nouveau modèle Word
2.1	10 sept 2012	Claudie ENEZ	V4R4 : Extraction des enregistrements : ajout des critères complémentaires
2.2	02 Nov 2012	Claudie ENEZ	V4R5 : Modification des enregistrements, et édition de la remise : ajout de l'onglet « Critères complémentaires »

Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur le portail Infor Xtreme Support à cette adresse : <http://www.inforxtreme.com/>.

Les mises à jour de la documentation ultérieures à la sortie de version sont publiées sur ce site Web. Nous vous recommandons de visiter régulièrement ce site Web pour consulter les mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, envoyez un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

Numéro de traitement

Facultatif. Il s'agit du dernier n° de relevé définitif (mis à jour automatiquement par le programme).

Les écritures faisant l'objet d'une remise définitive sont marquées dans la 'référence affectation2' avec le n° du bordereau de remise « racine REB+ n° sur 5 caractères ». Ce n° correspond au n° donné pour le type de traitement 2 dans cette table.

Banques

Les règles d'émission et de comptabilisation des remises sont définies dans les banques.

Une banque est constituée :

- des paramètres généraux de la banque : onglet « Banque »
- des paramètres nécessaires aux traitements effectués sur cette banque, notamment les remises : bouton « Détail banque »

Banque

Les paramètres de la banque gérés dans les remises sont les suivants :

- code banque (3 caractères alphanumériques) et son libellé
- adresse
- IBAN : ce sont les références bancaires qui figurent sur le bordereau de remise
- n° d'émetteur : c'est le n° identifiant communiqué par la banque pour effectuer des échanges magnétiques avec elle. Ce n° est obligatoire dans le fichier qui lui est adressé.

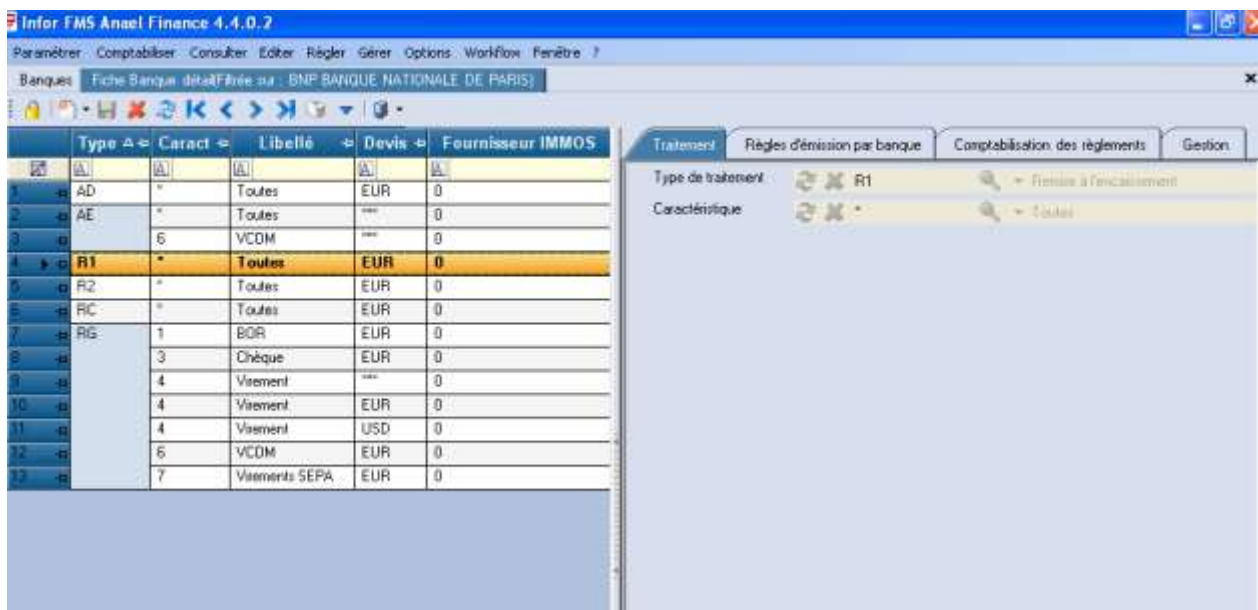
Détail Banque

Pour chaque banque, les règles d'émission et de comptabilisation des traitements sont paramétrées par type de traitement (remise à l'encaissement, remise à l'escompte, règlements, ...)

Onglet « traitement »

Les types de traitement : les types de traitement proposés sont les suivants

- R1 'remise à l'encaissement'
- R2 'remise à l'escompte'
- RC 'remise de chèque'
- les autres types 'Avis de Domiciliation', 'Avis d'Echéance' et 'Règlement' concernent d'autres traitements
- caractéristique :
Zone non accessible pour les remises, la valeur est forcée à '*' par le programme

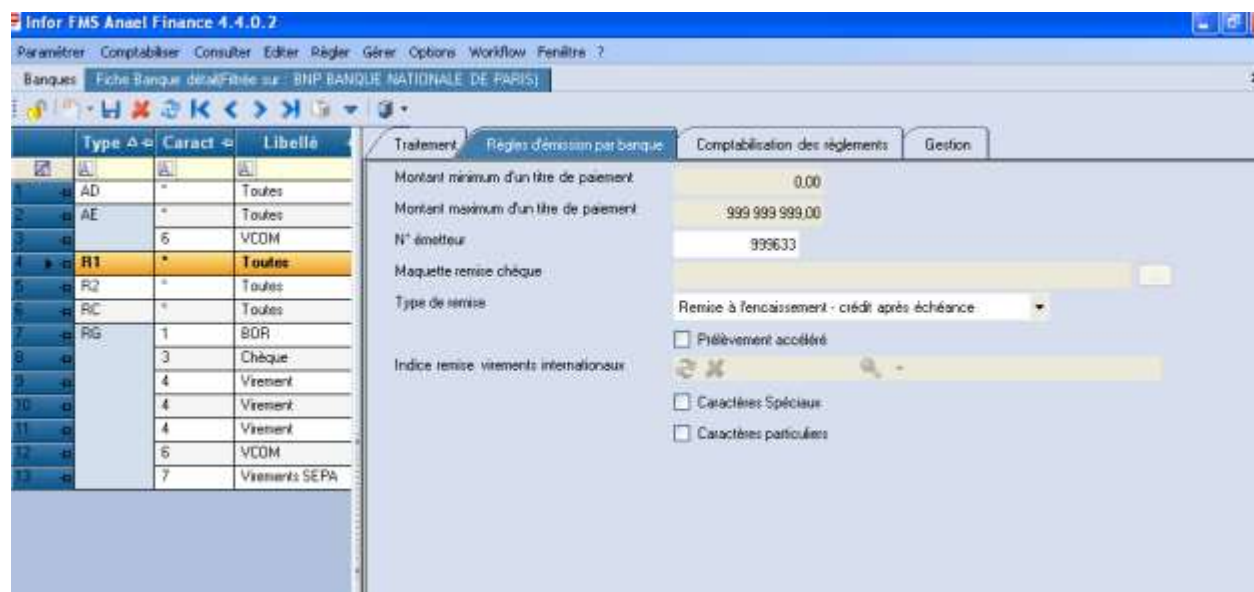


Onglet « règles d'émission par banque »

Les zones accessibles pour les types de traitement concernant les remises sont

- N° d'émetteur (facultatif). Possibilité de gérer un n° d'émetteur différent par banque et par type de traitement. S'il n'est pas renseigné, c'est le n° d'émetteur paramétré dans les paramètres généraux de la banque qui figurera dans les fichiers
- Type de remise : Cette zone ne doit être renseignée que pour les types de traitement R1 et R2. Elle permet d'alimenter une zone obligatoire 'code entrée' dans le fichier des remises magnétiques. Les valeurs autorisées sont :
 - si type de traitement = R2
 - 1 = Remise à l'escompte
 - 2 = Remise à l'escompte en valeur
 - si type de traitement = R1
 - 3 = Remise à l'encaissement – crédit après échéance

- 4 = Remise à l'encaissement après échéance retour impayés
- Prélèvement accéléré : Cette zone est à cocher selon les accords passés avec la banque
 - non coché = prélèvements ordinaires (code opération '08' dans le fichier adressé à la banque)
 - coché = prélèvements accélérés (code opération '80' dans le fichier adressé à la banque)

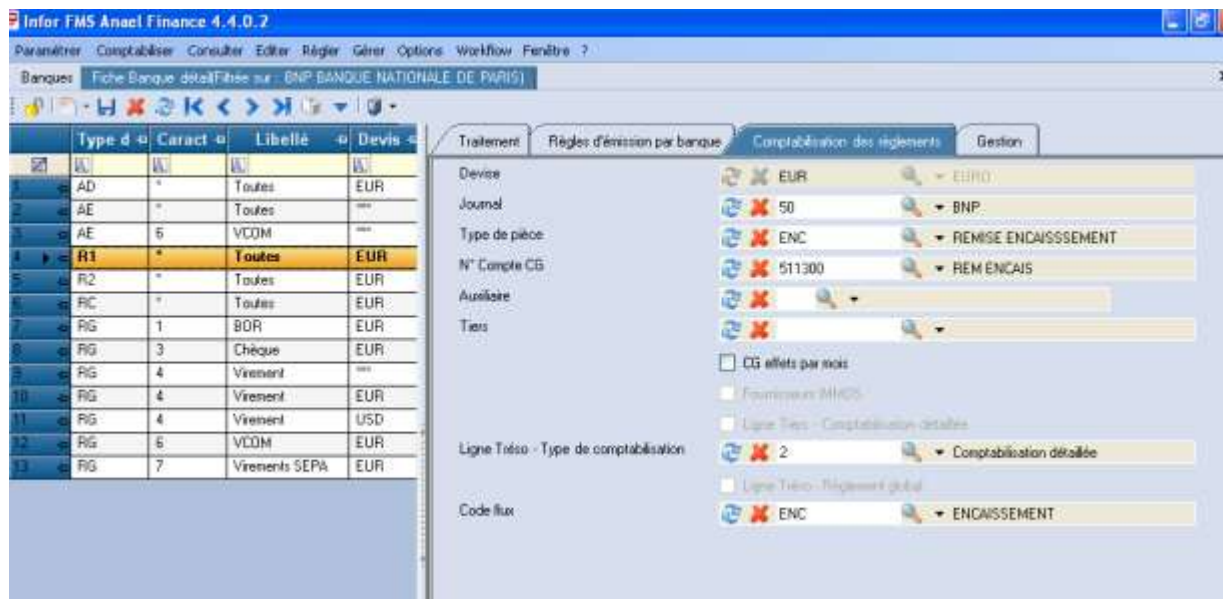


Onglet « comptabilisation des règlements »

La comptabilisation des remises génère des pièces dans le fichier des écritures à intégrer. Cette table permet de définir les paramètres de la ligne de trésorerie, les autres lignes de la pièce, contreparties tiers, sont générées avec les mêmes CG et tiers que ceux des écritures extraites

- Devise : facultative, à renseigner seulement si les règles de comptabilisation sont différentes selon la devise. Si blanc, le programme alimente des *** dans la zone signifiant toutes les devises
- Journal : Code journal
- Type de pièce : type de pièce
- N° de compte général : compte de valeurs à l'encaissement ou de banque. *Les comptes de valeurs à l'encaissement peuvent être soldés automatiquement par la chaîne des 'avis d'échéance'.*
- Auxiliaire : obligatoire si le compte général est auxiliairisé
- Tiers : obligatoire si le compte général est auxiliairisé
- CG effet par mois : facultatif, non coché par défaut. (si coché, les deux derniers caractères du CG sont remplacés par le mois de l'échéance de l'écriture lors de la comptabilisation)

- Type de comptabilisation : sur la ligne de trésorerie
 - 0 = comptabilisation par bordereau (une ligne par bordereau, même si le bordereau est multi-échéance)
 - 1 = comptabilisation par échéance (autant de lignes générées que d'échéance figurant sur le bordereau)
 - 2 = comptabilisation détaillée (autant de lignes que d'effets figurant sur le bordereau)
- code flux : obligatoire le compte général est suivi par code flux dans le plan comptable général.



Chapitre 2 Traitement des remises

2

Extraction

Les critères principaux de la création de la remise se présentent comme suit :

The screenshot displays the 'Création de la remise' (Remission Creation) window in Infor FMS Anaël Finance 4.4.0.2. The window is divided into several sections for data entry:

- Société:** CE201 - ISFRANCE
- Établissement:** [Empty]
- Compte général débit:** 011200 - REMISE À TENDASSEMENT
- Catégorie d'auxiliaire:** C - Client
- Tiers débit:** C100 - GAETAN SARL
- Devise:** [Empty]
- Période:** [Empty]
- Compte général fin:** 011200 - REMISE À TENDASSEMENT
- Auxiliaire:** [Empty]
- Tiers fin:** C600 - SANDRIE

Sélection des moyens de paiement:

Moyen paiement	Libellé
4	Lettre chèque

Bordereau par moyen de paiement

Date de remise: 31/12/2011

Remise à l'encaissement ou à l'escompte: Remise à l'encaissement - crédit après échéance

Date d'échéance de: 01/01/2009 à 31/01/2014

Bordereau par échéance

Montant de la remise: 90000,000

Montant net d'un titre: 1,000

Montant brut d'un titre: 90000,000

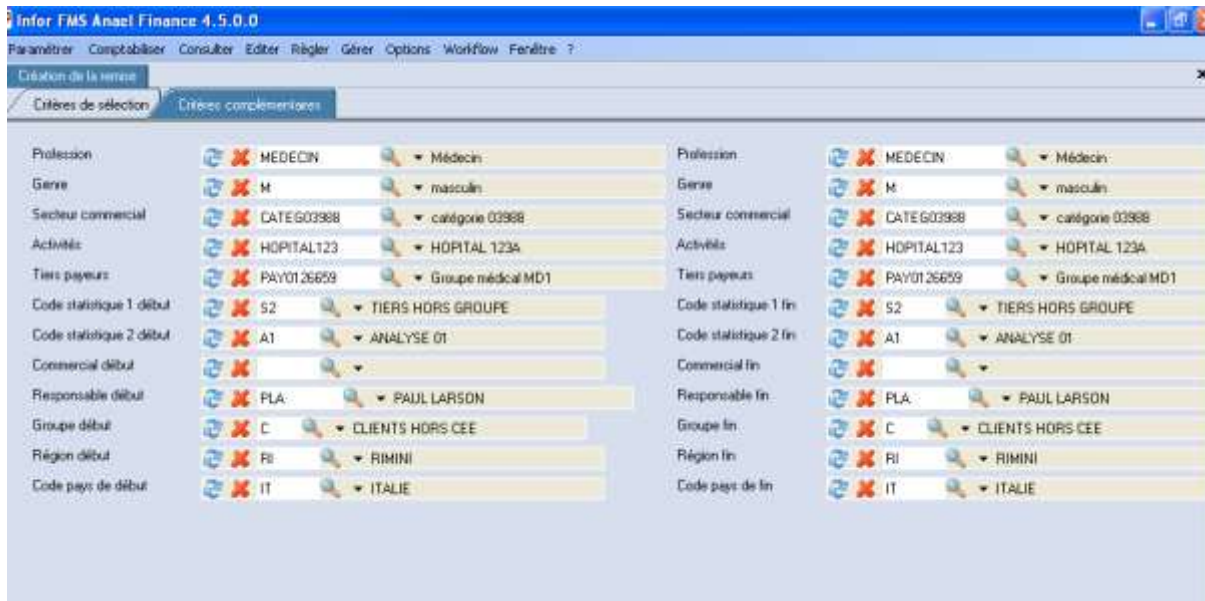
Répartition par banque:

Code banque	Pourcentage	Montant net	Date de vaise	Projet
01NP	100	90000	31/12/2012	1

Traitement batch

Buttons: Modifier, Constituer la remise

Les critères complémentaires de la création de la remise se présentent comme suit :



Les critères complémentaires sont recherchés **dans la table des tiers**. Seuls les tiers qui respectent les critères principaux et les critères complémentaires sont pris en compte dans le traitement. Les critères complémentaires sont facultatifs, et se présentent comme suit :

- Catégorie 1 (*)
- Catégorie 2 (*)
- Catégorie 3 (*)
- Catégorie 4 (*)
- Catégorie 5 (*)
- Code statistique 1
- Code statistique 2
- Commercial
- Responsable
- Groupe
- Région
- Pays

(*) : le libellé des catégories de 1 à 5 étant paramétrable, il provient de la table des types de catégories.

Contrôle des zones

Les critères principaux

- Société
- Etablissement /Périmètre
- Rupture par établissement
 - Si ce critère est coché, l'édition des remises se fait par établissement
 - Si ce critère n'est pas coché, l'édition des remises se fait sur l'établissement principal Les écritures de tous les établissements sélectionnés sont extraites et le bordereau est édité et comptabilisé sur l'établissement principal
- Compte général début
- Compte général fin
- Catégorie d'auxiliaire : forcée à 'C'
- Auxiliaire
 - Si la valeur est à blanc, alors le traitement extrait tous les auxiliaires dont la catégorie est 'C'
- Tiers début/ Tiers de fin
 - si les 2 zones sont à blanc, sélection de tous les tiers
- Code devise
 - Proposée seulement si la gestion en devise est activée dans la société
 - Possibilité de sélectionner une seule devise
 - blanc=toutes les devises
- Moyen de paiement
 - blanc = tous
 - Possibilité de sélectionner seulement certains codes
- bordereau par moyen de paiement
 - si oui, la colonne 'moyen de paiement' sera alimentée dans le tableur des remises
 - si non, les bordereaux sont constitués en regroupant les écritures en fonction de la caractéristique des moyens de paiement et seule la colonne 'Type de bordereau' sera alimentée dans le tableur des remises avec
 - 'RC' = bordereau de remise de chèques
 - 'RE' = bordereau de remise d'effets
 - 'PR' = bordereau de type prélèvement
- Date de remise
 - Seules les écritures dont la date comptable est inférieure ou égale à cette date sont extraites.
 - sert aussi à alimenter la date de document et la date comptable los de la comptabilisation des remises

- remise à l'encaissement ou à l'escompte
 - choisir le type de remise dans la combo box
- Date d'échéance de ... à ...
 - obligatoire, les écritures dont la date d'échéance n'est pas renseignée sont extraites si leur date de document est comprise dans la fourchette
- Bordereau par échéance
 - oui = édition d'un bordereau par banque par échéance
 - non = édition d'un bordereau par banque pour toutes les échéances, avec des sous-totaux par échéance.
- Montant de la remise
 - Zone pré renseignée avec des 9
 - Le montant cumulé des enregistrements constitutifs de la remise ne devra pas dépasser ce montant
- Montant minimum d'un titre
 - les enregistrements sont extraits si leur montant est supérieur à ce montant
 - Zone pré renseignée à 0
- Montant maximum d'un titre
 - Zone pré renseignée avec des 9
 - Les enregistrements sont extraits si leur montant est inférieur ou égal à ce montant
- Répartition par banque
 - par code banque sur laquelle l'utilisateur souhaite effectuer des remises, renseigner
 - Pourcentage ou montant. Si % le total de banques doit faire 100 %.
 - date de valeur (obligatoire). Alimentée lors de la comptabilisation des remises et de la constitution du fichier de remises magnétiques
 - priorité. Elle sert à définir l'ordre de prise en compte des banques pour effectuer la répartition
 - Les codes banques renseignés sont acceptés s'il existe des règles d'émission et de comptabilisation pour le type de traitement sélectionné
 - Les titres à remettre sont triés par montant décroissant, l'affectation par banque en % ou en montant selon le cas, se fait en fonction de la priorité des banques en commençant par la priorité la plus faible. S'il reste des effets (parce que ça ne correspond pas exactement au %, ils sont affectés sur la banque prioritaire (de priorité 1).
- Traitement batch
 - Il est préférable de lancer le traitement en batch. Ceci libère la session et l'utilisateur est prévenu par mail de la fin du traitement.

Les critères complémentaires :

Les critères complémentaires sont recherchés **dans la table des tiers**. Seuls les tiers qui respectent tous ces critères simultanément sont pris en compte dans l'extraction des enregistrements.

Le libellé des catégories de 1 à 5 étant paramétrable, il est donc recherché dans la table des types de catégories.

Catégorie 1 début et fin : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des catégories de type 1.

Catégorie 2 début et fin : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des catégories de type 2.

Catégorie 3 début et fin : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des catégories de type 3.

Catégorie 4 début et fin : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des catégories de type 4.

Catégorie 5 début et fin : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des catégories de type 5.

Code statistique 1 début et fin : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des codes statistiques.

Code statistique 2 début et fin : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des codes statistiques.

Commercial début et fin : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des commerciaux.

Responsable début et fin : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des responsables.

Groupe début et fin : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des groupes.

Région début et fin : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des régions.

Pays début et fin : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des pays.

Traitement

Le programme extrait du fichier historique de la comptabilité auxiliaire les enregistrements :

- Sur tous les exercices
- comptables
- de sens 'débit'
- non lettrés

- n'ayant pas fait l'objet d'une précédente remise

En fonction des critères de sélection détaillés ci-dessus, il constitue le fichier des remises provisoires accessible en mise à jour par l'option 'Modification'.

Les effets en portefeuille magnétique font l'objet d'un bordereau différent des effets 'papier'.

Le fichier des remises se présente par :

- Société
- Etablissement (principal ou d'origine)
- Type de remise
- N° de bordereau provisoire
- Magnétique ou papier
- Type de bordereau (caractéristique)
- Moyen de paiement
- Devise
- Date d'échéance
- Banque
- Type de remise (si magnétique d'effets)
- Montant société
- Montant devise

Modification

Le traitement de modification des remises présentent les différents onglets suivants :

Un premier tableur affiche les entêtes des demandes en cours : possibilité de sélectionner une demande pour la 'supprimer' ou pour la 'verrouiller' afin de mettre à jour la seconde grille.

Un onglet « Critères de sélection » rappelle les principaux critères de sélection de la remise pris en compte lors de l'extraction des enregistrements. Les critères principaux ne sont pas modifiables à ce stade.

Un onglet « Critères complémentaires » rappelle les critères complémentaires sélectionnés dans la remise. Les critères complémentaires ne sont pas modifiables à ce stade.

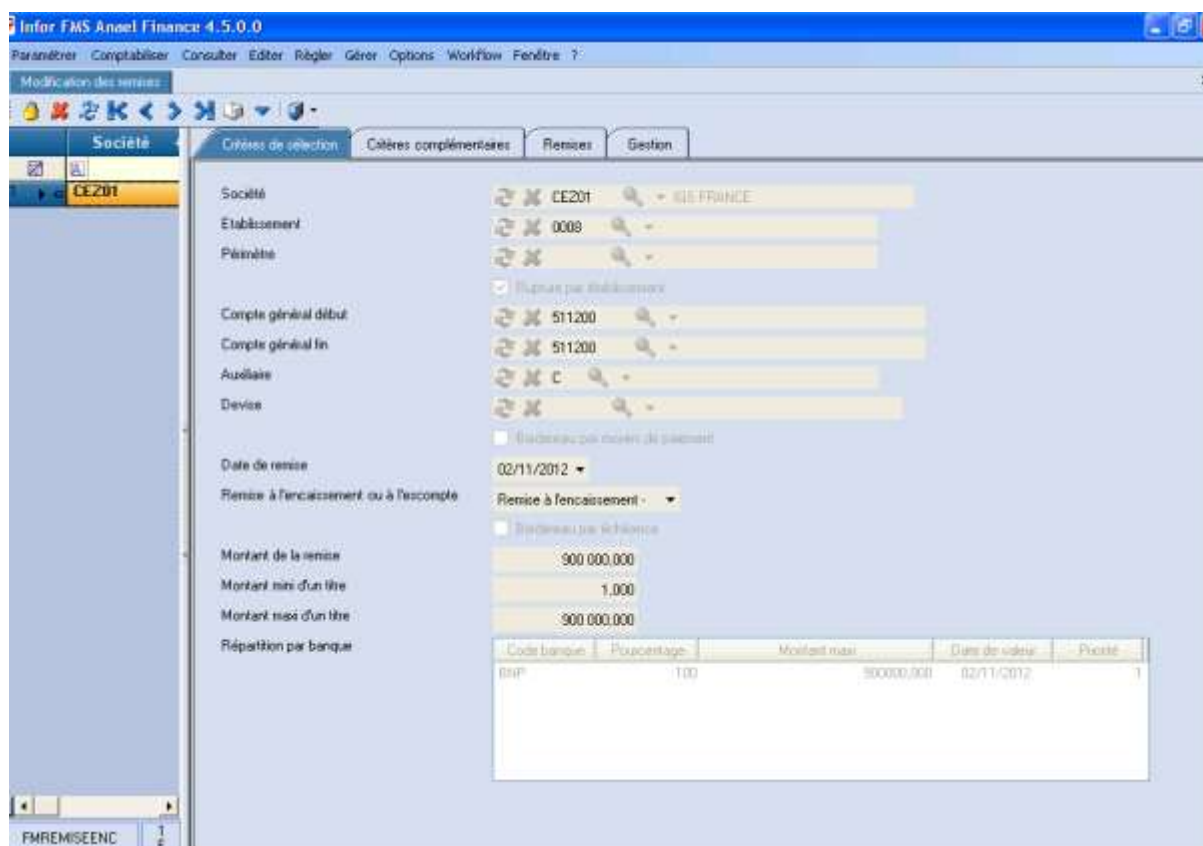
Un onglet « Remises » affiche tous les bordereaux de remise correspondant à la demande en cours avec la possibilité de :

- supprimer un ou plusieurs bordereaux (icône 'supprimer' de ce tableur et pas celle du tableur précédent qui supprime toute la demande)

- modifier les zones « échéance », « banque » et « type de remise »
- sélectionner un relevé pour en afficher le détail
- une troisième grille 'détail' avec le détail des lignes constitutives des remises : possibilité de
 - supprimer une ou plusieurs écritures.
 - La validation de la modification permet de recalculer le montant du bordereau après modification.

Onglet "Critères de sélection"

Il se présente comme suit :



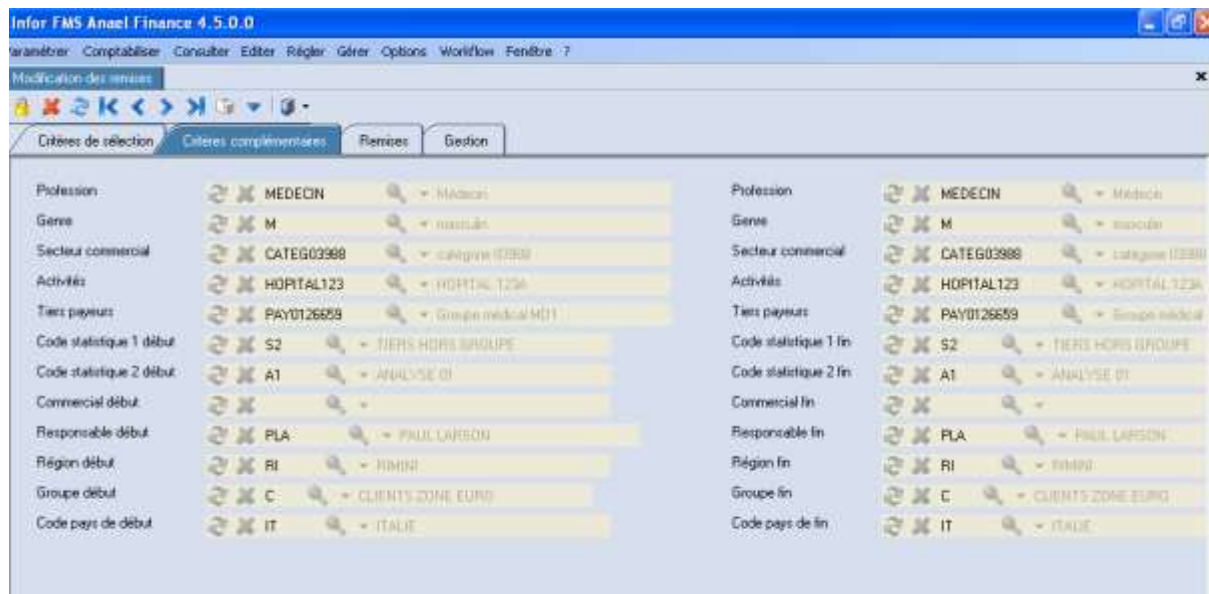
Cet onglet « Critères de sélection » est composé des zones suivantes :

- Société, établissement, périmètre, rupture par établissement
- Compte général début et fin, auxiliaire,
- devise

- Bordereau par moyen de paiement
- Date de remise, remise à l'encaissement ou à l'escompte
- Bordereau par échéance
- Montant de la remise
- Montant minimum d'un titre
- Montant maximum d'un titre
- Répartition par banque

Onglet "Critères complémentaires"

Il se présente comme suit :



Cet onglet est composé des zones suivantes :

- Catégorie 1 (*)
- Catégorie 2 (*)
- Catégorie 3 (*)
- Catégorie 4 (*)
- Catégorie 5 (*)
- Code statistique 1
- Code statistique 2
- Commercial
- Responsable
- Groupe
- Région
- Pays

(*) : le libellé des catégories de 1 à 5 étant paramétrable, il provient de la table des types de catégories.

Les critères complémentaires sont en visualisation, donc non modifiables à ce stade.

Onglet “Remises”

Le tableau de l’onglet « Remises » se présente comme suit :

Etabli	ENC/ESC	No Bordereau	Banque	Type	Montant société	Montant dev	Devise	Portef
					Somme : 244 230,00	Somme : 244 230,000		
0008	ENC	REBP0017	BNP	RC	244 230,00	244 230,000	EUR	

Les colonnes du tableau « Remises » se présentent comme suit :

- Etablissement du bordereau de remise
- Type de remise : ‘ENC’ encaissement ou ‘ESC’ escompte
- N° de bordereau provisoire
- Portefeuille : si la zone est cochée, il s’agit d’une remise magnétique
- Type de bordereau : RC (chèques), RE (effets) ou PR (prélèvement)
- Moyen de paiement
- Devise
- Date d’échéance
- Banque
- Type de remise (si bordereau magnétique de remise d’effets)
- Montant société
- Montant devise

Les zones accessibles en mise à jour dans ce tableur sont les suivantes :

- **Date d'échéance :**

Si la date d'échéance est modifiée, tous les enregistrements détail sont mis à jour avec cette nouvelle valeur.

- **Banque :**

Elle peut être modifiée à condition que le « Détail banque » soit paramétré pour le type de traitement correspondant. Tous les enregistrements détail sont alors mis à jour avec cette nouvelle valeur.

- **Type de remise :**

Cette colonne est accessible en mise à jour des bordereaux de type 'RE' cochés « Portefeuille ». Il s'agit du « code entrée » qui est obligatoire dans ce cas, dans le fichier des remises magnétiques

Elle est alimentée par défaut avec les codes '1', '2', '3' ou '4' paramétrés dans les règles d'émission par banque mais peut être modifiée de 1 en 2 et vice versa et de 3 en 4 et vice versa. Tous les enregistrements détail sont mis à jour avec cette nouvelle valeur.

Tableur de l'onglet "Détail"

Il se présente comme suit :

N° Remise	Journ	Compte gé	Auxili	Tiers	Date com	Réf. docu	Montant société	Montant dev	Moy	Echéance
							Somme : 244 230,00	Somme : 244 230,00		
REBP0017	50	511200	C	C200	09/09/2011	XCHQ600	7 000,00	7 000,00	4	08/01/2012
REBP0017	50	511200	C		31/12/2011	XCHQ001	38 500,00	38 500,00	4	03/12/2012
REBP0017	50	511200	C		31/12/2011	XCHQ002	190 000,00	180 000,00	4	03/12/2012
REBP0017	50	511200	C	C250	02/10/2011	XCHQ740	630,00	630,00	4	03/03/2012
REBP0017	50	511200	C		09/09/2011	XCHQ700	2 500,00	2 500,00	4	03/03/2012
REBP0017	50	511200	C		09/09/2011	XCHQ650	7 000,00	7 000,00	4	25/12/2012
REBP0017	50	511200	C		09/09/2011	XCHQ800	8 600,00	8 600,00	4	03/03/2012

Dans la partie haute de l'écran, le n° du bordereau de remise est rappelé, ainsi que le solde du bordereau de remise.

Dans la partie basse de l'écran, le tableur de l'onglet « Détail » est composé comme suit :

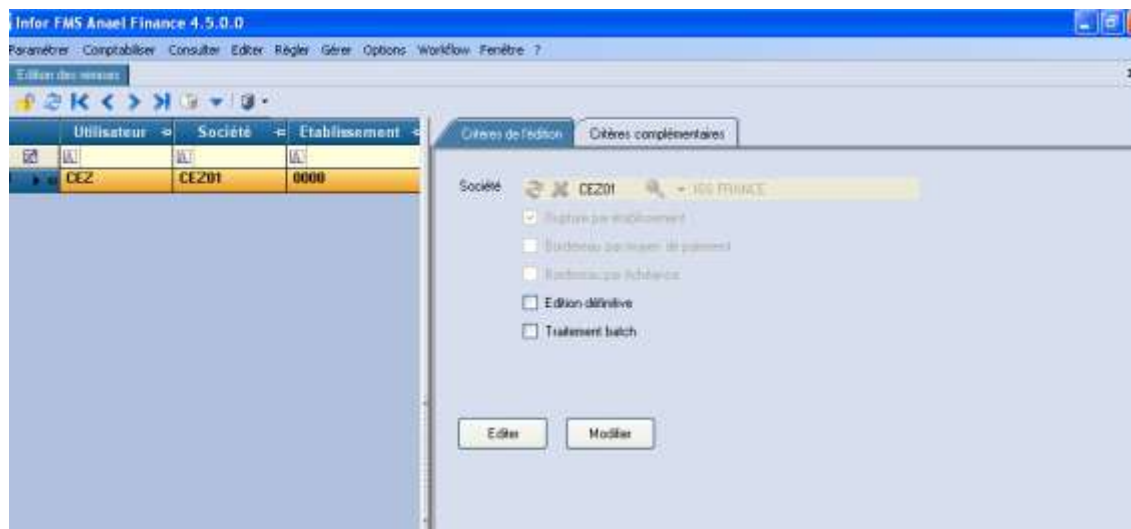
- N° de remise
- Moyen de paiement
- Journal
- Référence document
- Libellé écriture
- Echéance
- Portefeuille magnétique
- Montant société
- Montant devise
- Date comptable
- Date du document
- Heure (du bordereau)
- Devise
- Compte général
- Auxiliaire
- Tiers
- Libellé tiers
- Pré-lettrage
- N° interne
- N° de ligne

Edition

Le traitement d'édition des remises affiche les demandes en cours. Pour chaque remise, deux onglets mettent en évidence les critères d'édition, et les critères complémentaires.

Onglet “ Critères de l'édition”

Il se présente comme suit :



Pour lancer l'édition d'une remise, sélectionner une demande de remise dans le tableur, puis cliquer sur le bouton « verrouiller ».

Les critères de sélection sont les suivants :

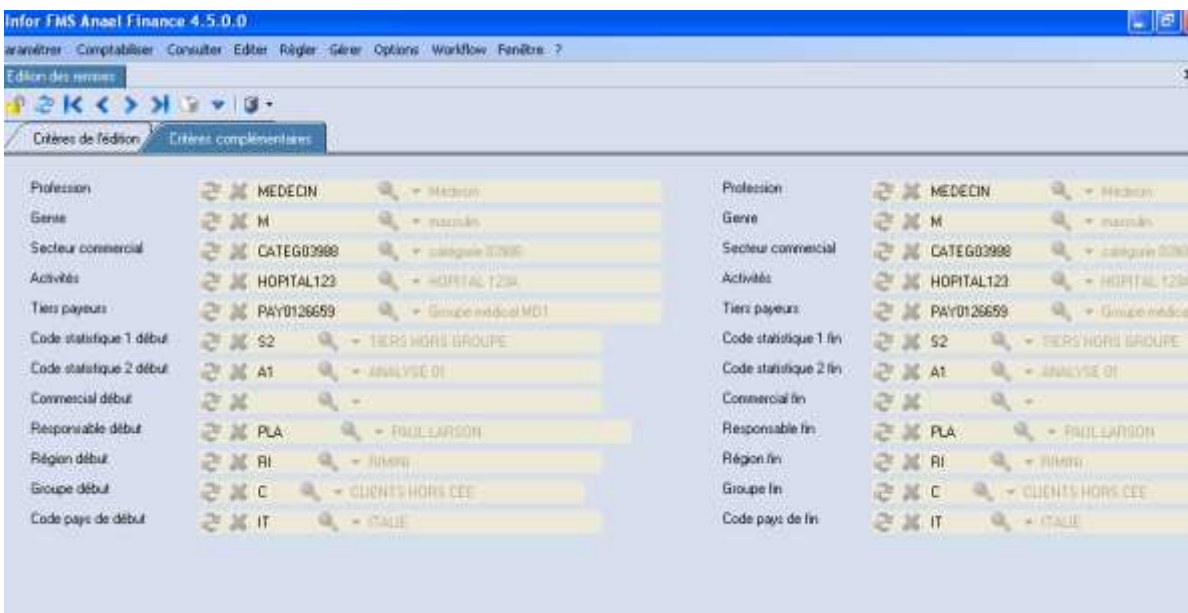
- Rupture par établissement : non modifiable, provient de la prise de paramètres d'édition des remises
- Bordereau par moyen de paiement : non modifiable, provient de la prise de paramètres d'édition des remises
- Bordereau par échéance : non modifiable, provient de la prise de paramètres d'édition des remises
- Edition définitive : si cochée, sinon c'est une édition provisoire
- Traitement batch : il est préférable de cocher cette zone, cela libère la session et permet d'obtenir tous les bordereaux au format PDF en pièce jointe du mail qui est adressé à l'utilisateur à la fin du traitement.

L'édition tient compte de toutes les modifications.

Cliquer sur « Editer ».

Onglet “ Critères complémentaires ”

Il se présente comme suit :



Tous les critères complémentaires sont en visualisation, et donc non modifiables à ce stade.

Edition provisoire

L'édition provisoire permet simplement d'éditer tous les bordereaux de remise avec la mention 'bordereau provisoire » pour vérification

Edition définitive

L'édition définitive entraîne :

- l'édition des bordereaux de remise (papier et magnétique)
- l'attribution d'un n° définitif aux bordereaux
- le marquage des écritures constituant les bordereaux, dans le fichier historique des tiers et dans le fichier du portefeuille magnétique, avec le n° de remise dans les zones référence 'lettrage' et 'affectation2'.

- la comptabilisation des remises
- la constitution du fichier des remises magnétiques
- la suppression des enregistrements du fichier 'remise' (correspondant à la demande traitée)

Génération des écritures et marquage

Le marquage des écritures

- permet d'effectuer le lettrage automatique des comptes de tiers après intégration des écritures
- une écriture marquée, qui n'a pas fait l'objet d'une comptabilisation, ne pourra pas être extraite lors d'une prochaine remise.

La comptabilisation des remises consiste à alimenter les fichiers des écritures à intégrer (FMINTEGRATION) en générant

- **une pièce comptable par bordereau**, le n° de document est égal au N° de remise
- selon les paramètres de comptabilisation définis dans les banques (journal, type de pièce,...).

Pour chaque pièce ou bordereau :

- une ou plusieurs lignes dans le compte de tiers (contre-valeur des écritures prises dans le bordereau de remise).
- une ligne dans le compte de contrepartie

Exemples d'édition

La page de garde se présente comme suit :

INFOR™

CEZ Le 02/11/2012 à 04:45:04

ÉDITION DES BORDEREAUX DE REMISE

Société :	CEZ01 IGS FRANCE
Etablissement	0008 BASTILLE
Périmètre	
Rupture par établissement	<input checked="" type="checkbox"/>
Compte général début	51 1200 REM ENCAIS
Compte général fin	51 1200 REM ENCAIS
Auxiliaire	C
Code devise	
Date remise	02/11/2012
Remise à l'encaissement	
Bordereau par moyen de paiement	<input type="checkbox"/>
Bordereau par échéance	<input type="checkbox"/>
Montant de la remise	900000,00
Montant minimum d'un titre	1,00
Montant maximum d'un titre	900000,00

Les critères complémentaires se présentent comme suit :



Société : CEZ01 IGS FRANCE

ÉDITION DES BORDEREAUX DE REMISE

Profession	MEDECIN	Médecin	à	MEDECIN	Médecin
Genre	M	masculin	à	M	masculin
Secteur commercial	CATEG03988	catégorie 03988	à	CATEG03988	catégorie 03988
Activités	HOPITAL123	HOPITAL 123A	à	HOPITAL123	HOPITAL 123A
Tiers payeurs	PAY0126659	Groupe médical MD1	à	PAY0126659	Groupe médical MD1
Code statistique 1	S2	TIERS HORS GROUPE	à	S2	TIERS HORS GROUPE
Code statistique 2	A1	ANALYSE 01	à	A1	ANALYSE 01
Commercial			à		
Responsable	PLA	PAUL LARSON	à	PLA	PAUL LARSON
Région	RI	RIMINI	à	RI	RIMINI
Pays	IT	ITALIE	à	IT	ITALIE
Groupe	C	CLIENTS HORS CEE	à	C	CLIENTS HORS CEE

L'édition du bordereau se présente comme suit :

INFOR™

BASTILLE
150 boulevard VOLTAIRE
75011 PARIS
FR

Tél :

Bordereau Provisoire

REMISE A L'ENCAISSEMENT DE CHEQUE

Remise papier

BNP

172, boulevard VOLTAIRE

Devise : EUR EURO

75011 PARIS

FRANCE

Le 02 novembre 2012

N/Ref : REBP0017/BNP/EUR

V/Ref : 12906000290674395100175

NOM DU CLIENT	N° PIÈCE	LIBELLÉ	MP	ECHÉANCE	DEV	Montant
MEDECIN LOUGOR cc	XCHQ600	chèque Q05	4	08/01/2012	EUR	7000,00
DENTISTE VERNON	XCHQ700	rgt chèque S08	4	03/03/2012	EUR	2500,00
DENTISTE VERNON	XCHQ740	chèque groupe	4	03/03/2012	EUR	630,00
DENTISTE VERNON	XCHQ800	rgt chèque Q09	4	03/03/2012	EUR	8600,00
MEDECIN LOUGOR cc	XCHQ001	MEDECIN LOUGOR cc	4	03/12/2012	EUR	38500,00
MEDECIN LOUGOR cc	XCHQ002	DARWIN AND CO	4	03/12/2012	EUR	180000,00
DENTISTE VERNON	XCHQ650	rgt chèque Q09	4	25/12/2012	EUR	7000,00
Total					EUR	244230,00

La « liste des titres remis » :

Cette liste met en évidence les différents titres remis en banque.

Le nombre de titres remis en banque pour chaque établissement, et au niveau société est désormais édité.



LISTE DE TITRES REMIS

Remise papier Devise : EUR EURO

CEZ01 IGS FRANCE

Etablissement : 0008 BASTILLE

CEZ Le 02/11/2012 12:00:00

BANQUE	N° bord	COMPTE	ECHÉANCE	Ref	MONTANT
0008 BASTILLE					
BNP BNP	REBP0017	511200 C200	08/01/2012	XCHQ600	7000,00
BNP BNP	REBP0017	511200 C250	03/03/2012	XCHQ700	2500,00
BNP BNP	REBP0017	511200 C250	03/03/2012	XCHQ740	630,00
BNP BNP	REBP0017	511200 C250	03/03/2012	XCHQ800	8600,00
BNP BNP	REBP0017	511200 C200	03/12/2012	XCHQ001	38500,00
BNP BNP	REBP0017	511200 C200	03/12/2012	XCHQ002	180000,00
BNP BNP	REBP0017	511200 C250	25/12/2012	XCHQ650	7000,00
Nb Enreg 0008 BASTILLE :		7			
Nb Enreg Général :		7			

Edition BATCH : critères principaux et critères complémentaires dans le message du mail :

Ils se présentent comme suit :

Le traitement 'EDITION BORDEREAUX REMISES' s'est terminé avec succès sur FRPAWPRV1.
 Informations : EDT_REMISE - LSDEMOV4R5 - LS - Instantané
 Début : vendredi 2 novembre 2012 - 16:44:58
 Fin : vendredi 2 novembre 2012 - 16:45:07

Critères de sélection	
Société	CEZ01
Rupture par établissement	1
Bordereau par moyen de paiement	0
Bordereau par échéance	0
Edition définitive	0
Traitement batch	1
Catégorie 1	MEDECIN
Catégorie 2	M
Catégorie 3	CATEG03988
Catégorie 4	HOPITAL123
Catégorie 5	PAY0126659
Code statistique 1 début	S2
Code statistique 1 fin	S2
Code statistique 2 début	A1
Code statistique 2 fin	A1
Commercial début	
Commercial fin	
Responsable début	PLA
Responsable fin	PLA
Région début	RI
Région fin	RI
Groupe début	C
Groupe fin	C
Code pays de début	IT
Code pays de fin	IT

Intégration des écritures

Menu « Comptabiliser »

Intégration des écritures

L'intégration des écritures doit être effectuée afin que les écritures de remises en banque soient contrôlées, puis intégrées dans le brouillard.

The screenshot shows the 'Intégration des écritures' window in Infor FMS Anael Finance 4.5.0.0. The window title is 'Infor FMS Anael Finance 4.5.0.0' and the menu bar includes 'Paramétrer', 'Comptabiliser', 'Consulter', 'Editer', 'Régler', 'Gérer', 'Options', 'Workflow', and 'Fenêtre...'. The main area is titled 'Intégration des écritures' and contains several sections:

- Données de sélection:** A list of selection criteria with dropdown menus and checkboxes:
 - Groupes de sociétés: [dropdown]
 - Société: CE201 - IGS FRANCE
 - Etablissement: [dropdown]
 - Période: [dropdown]
 - Exercice: 2012 - Exercice 2012
 - Période début: 201201 - JANVIER
 - Période fin: 201212 - Décembre 2012
 - N° interne: [input]
 - Signature début: [input]
 - Signature fin: [input]
- Type de traitement:** Traitement détaillé, par société/établissement du groupe
- Sélection des journaux:** A table with columns 'Journal' and 'Libellé'. The first row shows '50' and 'BNP'. Below the table are navigation arrows.
- Options:**
 - Traitement Batch
 - Type d'écritures à traiter: Tous les codes
 - Contrôle seul
 - Liste des pièces bonnes
 - Récapitulatif des erreurs d'intégration
 - Type de listes: Liste réparée
- Buttons:** 'Modifier' and 'Lancer' at the bottom.

La validation du brouillard alimentera les écritures de remises en banque dans les tables de mouvements historiques.

Lettrage automatique

Immédiatement après l'intégration des écritures de remises en banque, effectuer le lettrage automatique des comptes auxiliaires sur la référence affectation2.

Menu « Gérer »

Lettrage

Lettrage automatique

Les critères du lettrage automatique se présentent comme suit :

Infor FMS Anael Finance 4.4.0.2

Paramètres Comptabiliser Consulter Editer Règles Gérer Options Workflow Fenêtre: 7

Lettrage automatique

Critères de sélection

Société: CE201 155 FINANCI

Traitement: Lettrage des tiers

Etablissement: [Red X icon]

Période: [Red X icon]

Exercice: [Red X icon]

Période fin: 201208 août

Sous-périodes Période de fin exclues

Compte général début: [Red X icon]

Compte général fin: [Red X icon]

Auxiliaire: C AUXILIAIRE CLIENTS

Tiers début: [Red X icon]

Tiers fin: [Red X icon]

Type de lettrage: Par référence affectation 2

Lettrage en devises

Lettrage par établissement

Avec différence de règlement

Traitement Batch

Lettrage

Chapitre 3 Transmission bancaire

3

Menu « Régler »

Transmission bancaire

Onglet « Remises »

L'écran se présente comme suit :

	N° Banque	Intitulé	Banque	Guichet	Compte	cle
1	BNP	BNP	12906	00029	06743951001	75

L'option de transmission bancaire permet de constituer un fichier à transmettre à la banque, de format bancaire, constitué des bordereaux de remise magnétique.

Ce fichier long de 160 caractères contient 3 types d'enregistrement :

- 1 enregistrement 'émetteur' ou 'en-tête' code '03'
- n enregistrements 'destinataire' ou 'détail effet' code '06' : un enregistrement pour chaque ligne détail du bordereau
- 1 enregistrement 'Total' code '08': le total du bordereau

Prise de paramètres

- Société
- Type de remise : obligatoire. Seules les remises de ce type seront affichées dans le tableur
 - Prélèvements clients
 - Remise d'effets
- Banque : facultatif
 - si blanc, affichage de toutes les banques pour lesquelles il existe des remises qui n'ont pas encore fait l'objet d'une transmission
- Re-extraction : case à cocher
 - Possibilité de re-extraire si une transmission s'est mal passée sur son n° d'émission
- Epuration : case à cocher
 - Possibilité d'épurer le fichier des remises magnétiques des remises transmises uniquement.
- Numéro d'émission début et fin : obligatoire en cas de 'Re-extraction' et 'Epuration'

Traitements

Les paramètres de sélection pris, le bouton 'Valider' permet d'afficher dans le tableur les enregistrements correspondant à la sélection.

- S'il ne s'agit pas d'une 're-extraction' ni d'une épuration, le tableur affiche une ligne par banque avec, les possibilités suivantes :
 - sélectionner la banque à traiter puis :
 - Bouton 'Sortie fichier' pour constituer le fichier à transmettre à la banque. Toutes les remises qui n'ont pas encore été transmises figureront dans le fichier
 - Bouton 'Zoomer' pour voir le détail d'une banque
 - toutes les remises en attente sur cette banque figurent dans le tableur 'détail'. Elles sont triées par date de remises.
 - cocher la ou les remises à transmettre et sélectionner le bouton 'Sortie fichier'
 - Sortie fichier : renseigner
 - le nom du fichier à constituer
 - le chemin répertoire : dans lequel sera constitué le fichier (ex : BNK)
 - Remplacer le fichier s'il existe : case à cocher
 - Bouton 'Valider'
 - une liste « transmission bancaire » est éditée sur laquelle figure le N° des bordereaux remis, le montant de la remise et le N° d'émission

- S'il s'agit d'une 're-extraction', le tableur affiche une ligne par banque et par n° d'émission avec les possibilités suivantes :
 - Sélection d'une ligne afin de choisir la banque
 - Bouton 'Sortie fichier' :
 - constitution du fichier avec tous les N° d'émission correspondant à cette banque et figurant dans le tableur
 - renseigner les paramètres de la sortie fichier
- S'il s'agit d'une 'épuration', le tableur affiche une ligne par banque et par n° d'émission avec les possibilités suivantes :
 - Sélection d'une ligne afin de choisir la banque
 - Bouton 'Epuración' :
 - épuration de tous les N° d'émission correspondant à cette banque et figurant dans le tableur

=====